

SECRETARIAT D'ETAT A LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La Recherche en Sciences Sociales et Humaines au Sénégal
Analyse et Propositions

Rapport de Mission élaboré par:

- A. DUCROS (Anthropologue-biologiste, C.N.R.S.)
- E. FAUROUX (Socio-économiste, O.R.S.T.O.M.)
- G. RIMLINGER (Economiste, Rice University, Fondation Ford)
- J. TISSANDIER (Géographe, O.R.S.T.O.M.).

Dakar : Juin - Juillet 1980.

S O M M A I R E

- I - TERMES DE REFERENCE
- II - METHODES DE TRAVAIL
- III - SITUATION DE LA RECHERCHE RELEVANT DE LA DRSSH
 - III.1. Institutions de Recherche
 - III.2. Encadrement de la Recherche
 - III.3. Insuffisances des moyens et structures
 - III.4. Programmes de Recherche
 - III.5. Potentiel Scientifique et Technique
 - III.6. Utilisation de la Recherche
 - III.7. Lacunes
- IV - PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES
 - IV .1. Problématique
 - IV .2. Rôle de la DRSSH
 - IV .3. F I . R S T
 - IV .4. Visa de Recherche
- V - STRUCTURATION DE LA DRSSH
- VI - THEMES DE RECHERCHE PROPOSES
 - VI .1. Thèmes dégagés des priorités du plan
 - VI .2. Thèmes dégagés lors des entretiens avec les Ministères et Services Techniques
 - VI .3. Autres thèmes de recherche
- VII - RESTRUCTURATIONS PROPOSEES
 - VII.1. Statut du chercheur
 - VII.2. Institut Sénégalais de Recherche Economique et Sociale
 - VII.3. Documentation

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

I. Les termes de référence

A la demande du Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et Technique (SERST) une mission d'experts a été appelée en consultation ayant pour objectif principal "l'élaboration du plan indicatif pour une période de six ans de la recherche en sciences sociales et humaines au Sénégal". Selon les termes de la demande "il existe en effet au Sénégal de nombreuses institutions et organismes spécialisés en ces domaines. Il est difficile d'appréhender l'ensemble de leurs programmes ainsi que l'orientation et l'intérêt de ceux-ci pour le développement national". Il apparaît nécessaire d'assurer un travail de planification, d'établissement des priorités et de définition des structures dans ce secteur de la recherche, pour permettre de mener ensuite une bonne coordination, un contrôle et un suivi des programmes".

Cette mission était composée d'un socio-économiste et d'un géographe de l'ORSTOM, d'un anthropologue du CNRS, tous trois pris en charge par le Ministère de la Coopération, et d'un économiste de la Rice University de Houston, envoyé par la Fondation Ford.

Les objectifs de la mission ont été précisés par M. Jacques Diouf, Secrétaire d'Etat à la Recherche Scientifique et Technique, lors d'une audience accordée le 6 juin 1980 aux membres de la mission, et par Madame Rokhaya Sene, Directrice des Recherches en Sciences Sociales et Humaines du SERST, au cours de plusieurs séances de travail, les 3, 4, 5 et 6 juin 1980.

Selon ces directives, la mission d'appui à la Direction de la Recherche en Sciences Sociales et Humaines (DRSSH) doit principalement réaliser deux tâches :

- 1) Il convient d'étudier toutes mesures permettant de doter la DRSSH de la meilleure efficacité pour l'accomplissement de sa tâche qui consiste à promouvoir, orienter et coordonner les activités de recherche en Sciences sociales et humaines s'exerçant sur le territoire national. En particulier, l'organigramme interne de la DRSSH devra être amélioré, notamment à l'intérieur des deux divisions récemment créées. Il sera aussi nécessaire de procéder à l'examen critique des formes d'articulation et de collaboration entre la DRSSH d'une part et les divers départements ministériels et les institutions travaillant pour la recherche d'autre part.
- 2) La mission doit définir de grandes orientations de programmes pour la recherche en sciences sociales et humaines au Sénégal dans les six années à venir.
Ces orientations pourront servir de base au "Plan Indicatif de la Recherche en Sciences Sociales et Humaines" qui va être prochainement élaboré. Elles devront être déterminées à partir de l'analyse critique des programmes de recherche en cours de réalisation ou sur le point de démarrer et en tenant compte de la demande exprimée par les utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, départements ministériels ou sociétés d'intervention travaillant pour le développement du pays.

Le domaine d'intervention de la mission concerne l'ensemble des recherches en sciences sociales et humaines relevant de la Direction des Recherches en Sciences Sociales et Humaines du Secrétariat d'Etat (SERST), c'est-à-dire que sont exclus certains aspects dits "sectoriels" de la recherche socio-économique.

Ces aspects sectoriels sont ceux où la recherche n'est qu'un élément d'accompagnement d'un effort de recherche spécifique dépendant d'une autre division du SERST, comme la recherche médicale et pharmaceutique ou la recherche concernant les énergies nouvelles et les innovations technologiques.

Se trouvent aussi exclues les recherches conduites dans des organismes placés directement sous la tutelle du SERST mais échappant au contrôle de la DRSSH. C'est le cas de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) qui dispose d'une section économique et surtout de l'Institut Sénégalais de Recherches Agronomiques (ISRA) qui a constitué un important département de recherches socio-économiques. Une mission d'expertise conduite par MM. BADOUIN et DOZON y a été spécialement consacrée en mai-juin 1979.

Toutefois, il n'a pas paru possible aux membres de la mission d'appui à la DRSSH d'isoler aussi radicalement certaines parties de la recherche en sciences sociales et humaines. Il s'est avéré nécessaire, d'abord, d'envisager les programmes dans leur ensemble, pour ensuite étudier avec un soin particulier les formes souhaitables d'articulation entre toutes les cellules travaillant pour la recherche en sciences sociales et humaines, y compris celles qui ne sont pas directement sous la tutelle de la DRSSH.

II. Méthodes de travail et conditions d'exécution de la mission

La collecte de l'information s'est effectuée entre le 3 juin et le 5 juillet 1980 sous trois formes principales :

1/ Entretiens avec

- . des chercheurs en sciences sociales et humaines travaillant au Sénégal,
- . des utilisateurs actuels ou potentiels des résultats de la recherche (départements ministériels, sociétés d'intervention, institutions diverses)
- . des administrateurs de la recherche (notamment les diverses directions du SERST)
- . des organisations de coopération finançant des recherches.

Les divers responsables rencontrés :

- au Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et Technique :

Direction de l'Innovation et du Progrès Technologique

.../...

Direction des Etudes, Projets et Plan
Direction des Recherches Agricoles et agroindustrielles
Direction du Centre de Documentation

- au Ministère de l'Economie et des Finances

Direction du Cabinet
Direction du Commerce Intérieur et des Prix
Direction du Commerce Extérieur
Direction du Contrôle Economique
Direction du Service d'Administration Générale et des Equipements
Direction de la Conjoncture

- au Ministère du Développement Industriel

Direction de l'Industrie

- au Ministère du Plan et du Développement

Direction de la Planification

- au Ministère de la Culture

Direction des Archives Culturelles

- au Secrétariat d'Etat au Tourisme

Direction du Cabinet

- au Conseil Economique et Social

- à l'Université et à des organismes de recherche sous tutelles diverses

Faculté des Lettres (Doyen et Chefs de départements)
Faculté des Sciences Economiques et Juridiques (CREA et CREDILA)
ENEA (Ecole Nationale d'Economie Appliquée)
IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire)
ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agronomique)
ITA (Institut de Technologie Alimentaire)
IUT (Institut Universitaire de Technologie)
ORANA (Office de Recherche sur l'Alimentation et la Nutrition Africaines)
ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer)

- aux Organisations Internationales

ACDI (Agence Canadienne de Développement International)

Banque Mondiale
B.I.T. (Bureau International du Travail)
USAID (United States Agency for International Development)
OMVS (Office de Mise en Valeur de la Vallée du Sénégal)
PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement)

- à divers autres organismes

ENDA (Environnement, Développement, Aménagement)
SODEFITEX (Société de Développement des Fibres Textiles)
SONED (Société Nationale d'Etudes pour le Développement)

2/ Consultation de textes

- Vème Plan quadriennal et sa version réajustée.
- Textes législatifs existant ou en projet concernant la recherche au Sénégal
- Rapports précédents d'experts, et rapports divers traitant de l'analyse du potentiel scientifique et technique et plus généralement tous les documents disponibles au Centre de Documentation du SERST en relation avec les problèmes de la recherche scientifique au Sénégal. Les principaux documents utilisés dans la rédaction de ce rapport figurent en bibliographie.

3/ Analyse des recherches en cours

En mai 1980, la DRSSH a adressé à tous les organismes et chercheurs effectuant au Sénégal des recherches en Sciences sociales et humaines, une "fiche programme" devant permettre de faire l'inventaire des études en cours ou en projet. L'analyse des fiches-programme renvoyées au SERST au moment de la mission d'appui a constitué le 3ème volet de la collecte de l'information.

Le calendrier de travail de la mission s'est déroulé de la façon suivante :

- a) collecte de l'information :
 - M. A. DUCROS (CNRS) du 3 au 15 juin
 - MM. E. FAUROUX et J. TISSANDIER (ORSTOM) du 3 au 23 juin
 - M. G. RIMLINGER (Fondation Ford) du 14 juin au 5 juillet
- b) après une première élaboration des documents recueillis les membres de la mission ont participé à une réunion de synthèse à Paris les 7, 8 et 9 juillet, afin de mettre au point la rédaction du texte définitif de ce rapport.

.../...

III. La situation de la recherche relevant de la DRSSH

III.1. Les institutions de recherche en sciences sociales et humaines

La recherche en sciences sociales et humaines au Sénégal se trouve actuellement atomisée en un grand nombre d'entités de statuts très divers relevant de plusieurs organismes de tutelle.

- Pour les institutions sénégalaises, le tableau ci-dessous résume la situation :

Ministère de tutelle	Institution de recherche
SERST	- ISRA - ITA
Enseignement Supérieur	Toute la recherche universitaire dépendant de - la Faculté de Lettres (tous les départements) - la Faculté des Sciences Juridiques et économiques (CREA, CREDILA) - l'Institut Fondamental d'Afrique Noire - des Instituts d'Université . l'IUT . le CLAD . le CRPP - de l'Ecole Normale Supérieure - de l'ENEA
Ministère de la Culture	. le Centre d'Etudes des Civilisations . les Archives Culturelles du Sénégal . l'Institut Islamique du Sénégal . l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme
Ministère de l'Urbanisme et de l'environnement	- l'ENDA - le Centre de recherches sur l'Habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
Ministère du Plan et de la Coopération	. la SONED-Afrique . la Direction de l'Aménagement du territoire
Ministère de l'Economie et des Finances	- La Direction de la Statistique
Ministère de la Justice	. l'Association Sénégalaise d'Etudes et Recherches Juridiques (ASERJ)
Ministère de l'Equipement	- Le Centre Expérimental de Rech.

- S'y ajoutent les organismes de recherche tels :

- . l'ORANA (organisme inter-états)
- . l'ORSTOM (organisme français)

Par ailleurs, la plupart des sociétés d'intervention régionales disposent, elles aussi, de cellules destinées à réaliser des études de nature sociale et/ou économique.

La complexité de la situation est aggravée

- d'une part par le fait que des institutions de recherche travaillant dans une même discipline n'ont pas le même ministère de tutelle (par exemple, des études de nature sociologique sont effectuées à l'IFAN, à la Faculté des Lettres, à l'ORSTOM, mais aussi parfois à la SONED). Cette diversité de tutelle existe même pour des organismes qui, au moins en apparence, ont le même objet ; par exemple, l'Institut Islamique du Sénégal dépend du Ministère de la Culture, le Département d'Islamologie de l'IFAN dépend du Ministère de l'Enseignement supérieur.

- d'autre part, par l'existence d'une recherche au sein des organismes de coopération et bilatéraux ou financée par des organisations internationales qui, tout en répondant aux objectifs du plan, se fait très souvent sans coordination avec celle des autres institutions.

III.2. L'encadrement de la recherche

(1) Les organes consultatifs.

a) Une Commission Consultative des Recherches en Sciences Sociales et Humaines (CCRSSH) a été créée par le Décret n° 75-584 du 5 juin 1975. Elle a pour mission de "préparer, par toutes études, enquêtes et suggestions appropriées, les délibérations du CIRST (cf. infra) relatives aux activités de recherche en Sciences Sociales et Humaines". Elle est composée de représentants des divers ministères, des doyens des facultés de Lettres et de Droit, des directeurs de l'ORSTOM, de l'IFAN, de la SONED... Elle est présidée par le Ministre chargé du Plan et de la Coopération. La CCRSSH a, jusqu'à présent, assez mal fonctionné et n'aura plus désormais à se réunir qu'une fois tous les deux ans.

b) Les Comités Universitaires. On a créé le Comité Universitaire de Recherche Socio-Economique (CURSEC) et le Comité Universitaire de Recherches Culturelles, Educatives et Pédagogiques (CURCEP). Il s'agit d'organes de concertation et de coordination au niveau de la recherche universitaire. Ils permettent aux chercheurs de se rencontrer, de parler de leurs programmes et de donner toutes suggestions et informations à la CCRSSH. Les Comités Universitaires ont, eux-aussi, assez mal fonctionné et ne se sont réunis que deux fois depuis leur création. Le principe de leur extension hors du seul domaine universitaire a été retenu. Ils s'appelleront donc désormais CORSEC et CORCEP (Comité de Recherche...).

.../...

(2) un organe de décision : le Conseil Interministériel de la Recherche Scientifique et Technique (CIRST) qui fonde ses décisions sur les avis exprimés par les divers organes consultatifs. Il se réunit une fois par an au moins. Dans un passé récent, plusieurs CIRST ont été consacrés aux recherches en sciences sociales et humaines : en avril 1975, la recherche à l'IFAN ; en juin 1976, la recherche à la Faculté des Lettres ; en juillet 1976, l'ensemble des recherches en sciences sociales et humaines ; en mars 1979, les problèmes de la recherche en sciences sociales et humaines, abordés parmi l'ensemble des problèmes de la recherche scientifique et technique ; en juin 1980, la réorganisation des Archives Culturelles du Sénégal.

(3) un organe d'exécution pour les décisions du CIRST concernant la recherche en sciences sociales et humaines ; la Direction de la Recherche en Sciences Sociales et Humaines du SERST qui a un "rôle de coordination, d'impulsion, de programmation, de suivi et de contrôle" pour toutes les activités concernant la recherche en sciences sociales et humaines.

(4) les moyens d'action du SERST et de la DRSSH

Le SERST, par l'intermédiaire de la DRSSH, anime les différentes commissions consultatives (CRSSH, CURSEC, CURCEP) dont elle assure le Secrétariat. Dans le cadre de ces commissions, il lui est donc tout-à-fait possible d'exprimer son point de vue et ses souhaits qui peuvent se traduire par des recommandations figurant dans le compte-rendu officiel des réunions.

Le SERST contrôle un "Fonds d'Impulsion pour la Recherche Scientifique et Technique" (FIRST).

Le FIRST a été créé par décision du Conseil Interministériel du 14 avril 1975 pour "encourager et orienter" la recherche fondamentale de l'Université : des crédits complémentaires peuvent ainsi être accordés à des travaux qui présentent un intérêt direct pour la nation et pour le développement. Une décision du CIRST du 11 novembre 1976 a étendu le domaine du FIRST à la recherche non-universitaire.

La part réservée à la recherche en sciences sociales et humaines dans le FIRST a été d'environ 20 % en moyenne, avec de sensibles variations d'une année sur l'autre :

	1975 - 76		1976 - 77		1977 - 79		1979 - 80		TOTAL	
	VAL. +	%	VAL.	%	VAL.	%	VAL.	%	VAL.	%
Rech. médicales pharmaceutiques	27.5	55%	22.5	22.5%	32.0	16%	21.0	31%	103.0	36%
Rech. en sciences so- ciales et humaines	9.0	18%	25.3	25.3%	23.0	11.5%	25.5	38%	82.8	29%
Rech. en sciences exac- tes et naturelles	13.5	27%	52.2	52.2%	145.0	72.5%	7.5	11%	87.2	30%
Rech. à objectifs multiples							13.5	20%	13.5	5%
TOTAL	50.0	100%	100.0	100%	200.0	100%	67.5		286.5	100%

+ en millions de francs CFA

Sources : SERST, "Programmes détaillés d'utilisation du FIRST", Dakar, 1980, Elaboration : Mission d'appui à la DRSSH

De puis la création du FIRST, les sommes attribuées aux RSSH ont été réparties de la façon suivante (en millions de francs CFA)

	1975 - 76	1976 - 77	1977 - 79	1979 - 80	Total	
					VAL.	%
IFAN	1.0	16.8	3.0	12.5	33.3	40 %
CREA, CREDILA	3.0	1.0	-	4.0	8.0	10 %
Recherches culturelles	-	-	6.5	3.0	9.5	11 %
Recherches pédagogiques	-	1.0	1.0	3.0	5.0	6 %
Littérature, linguistique	-	2.0	-	-	2.0	2 %
Géographie (Fac. Lettres)	-	4.5	4.5	-	9.0	11 %
Ecole Architect. Urban.	5.0	-	6.5	3.0	14.5	18 %
Centre Exp. Rech. et Equip.	-	-	1.5	-	1.5	2 %
Total	9.0	25.3	23.0	25.5	82.8	100 %

Source : SERST "Programmes..."
Elaboration : Mission d'appui à la DRSSH

Le First a servi essentiellement à financer certaines recherches de l'IFAN. Pour le reste, il s'agit d'un saupoudrage dont la portée risque encore de diminuer, si la réduction des fonds à attribuer se confirme.

. le visa de recherche

Par décret n° 75.246 du 27.2.1975, a été institué le visa préalable de la DGRST, sauf pour la recherche universitaire (voir "Quatre Années de Fonctionnement de la DGRST"...) et concernant, à l'origine, les travaux entrepris par les chercheurs étrangers. Les conditions pour l'octroi d'un visa étant : l'intérêt du programme, l'absence d'autre étude sur le même thème, l'association au programme d'un chercheur sénégalais de haut niveau.

Le projet d'étendre le visa à tout travail de recherche entrepris au Sénégal est à l'étude (décret en préparation). Nous serons amenés à revenir plus loin sur ce visa.

III.3. Les insuffisances de l'organisation actuelle

Ces insuffisances ont été souvent signalées, notamment dans les documents préparatoires au Conseil Interministériel du 6 juillet 1976,

consacré à la recherche en sciences sociales et humaines. Elles peuvent se résumer aux points suivants :

- a) le manque de moyens financiers est le principal obstacle au bon fonctionnement de la recherche, mais il est aggravé par le grand nombre d'institutions de recherche qui provoque une dispersion des efforts et des moyens. Certaines institutions en sont ainsi arrivées à ne plus avoir qu'une existence quasi nominale faute de personnel de recherche et faute de crédits pour sortir sur le terrain.
- b) la recherche universitaire dispose d'un personnel de haute qualité, mais presque entièrement accaparé par les tâches d'enseignement. Beaucoup d'enseignants-chercheurs ne disposent que de vacances scolaires pour mener à bien leur programme de recherche. Par ailleurs, la faible articulation et coordination entre la recherche universitaire et les autres secteurs de la recherche en sciences sociales et humaines est unanimement regrettée.
- c) la recherche non-universitaire, dans son ensemble, manque de personnel qualifié à plein temps et de moyens réguliers, à l'exception de la SONED (qui fonctionne comme un bureau d'études) et de l'ORSTOM (directement financé par la France).
- d) la tâche de coordination et d'impulsion qui devrait incomber à la DRSSH implique qu'elle dispose à tout instant d'informations sur le potentiel en hommes et en moyens d'une part, et l'état des recherches en cours d'autre part. Or, ce n'est pas le cas.

Ceci est lié à la dispersion des recherches dans des organismes divers et à l'absence de liaisons organisées et continues entre ceux-ci et la DRSSH.

En outre, les utilisateurs de la recherche en sciences sociales et humaines (Ministères, sociétés régionales, organismes de coopération...) ne s'adressent pas spontanément au SERST pour :

- connaître l'état des recherches en cours et les possibilités qu'elles offrent de répondre à certaines de leurs interrogations ;
- formuler directement leurs besoins auprès des organismes de recherche qui seraient à même de réaliser les travaux permettant de répondre à leurs questions.

Le rôle de coordination et d'incitation de la DRSSH ne peut être réellement assuré si elle ne dispose pas de ce genre d'informations. Une de ses tâches serait aussi de favoriser la circulation de cette information.

III.4. Les programmes de recherches

La DRSSH a diffusé un questionnaire (fiches-programme) pour faire le point des recherches en cours auprès des organismes de recherche d'une part et des centres de décision (Ministères) d'autre part. Tous n'avaient pas encore répondu au moment de la rédaction de ce rapport. A partir des seules réponses parvenues à ce jour, le tableau suivant rassemble les renseignements obtenus en ce qui concerne les programmes et les institutions qui les assurent.

L'analyse montre une grande diversité dans les thèmes ; la faible part des travaux dans le domaine socio-économique, par rapport aux recherches menées dans le secteur des humanités (Histoire, Anthropologie culturelle, Langues, etc...) ; l'aspect individuel des recherches qui, de surcroît, se poursuivent souvent isolément, même au sein d'institutions comme l'IFAN par exemple.

Dans l'ensemble, on constate une absence de programmes regroupant plusieurs chercheurs (et utilisateurs) ce qui est lié, sans doute, à la diversité des appartenances, à l'absence de "brassage d'idées" et de communication entre personnes de secteurs différents. On doit incriminer aussi la lourdeur des tâches d'enseignement dans le cas des universitaires ainsi que la faiblesse des moyens empêchant de concevoir des programmes plus ambitieux et pluridisciplinaires.

Les recherches en cours en Sciences Sociales et Humaines

<u>Intitulé des programmes</u>	<u>Organismes</u>
Recherches sur les structures comparées des civilisations d'Afrique Noire et de l'Antiquité classique.	Faculté des Lettres (Département des langues anciennes).
L'Afrique chez les auteurs de l'Antiquité classique.	" "
Etudes afro-luso-brésiliennes.	" (Département des langues et civilisations romanes).
Etudes afro-hispano-américaines.	" "
Les langues nationales du Sénégal.	" (Département de linguistique générale et des langues négro-africaines).
Les langues minoritaires du Sénégal.	" "
Recherches sur le français au Sénégal.	" "
Etude et enseignement des langues nationales et des langues étrangères au Sénégal.	" (C.L.A.D.).
Recherches historiques et archéologiques	" (Département d'histoire.)

.../...

Recherches en littérature négro-africaine moderne et littérature sénégalaise traditionnelle.	" (Département de Lettres Modernes).
Littérature sénégalaise d'expression arabe. Civilisation musulmane au Sénégal.	" (Département Arabe).
Recherches concernant l'image de l'Afrique dans le monde germanique du Moyen Age à nos jours.	" (Département des langues et civilisations germaniques).
Surveillance par la télédétection de quelques milieux littoraux et continentaux sénégalais.	" (Département de Géographie).
Cartographie de la désertification dans le nord du Sénégal.	" "
Etude socio-économique du tourisme au Sénégal.	" "
Sociologie de l'éducation au Sénégal.	Faculté de Lettres (Département de Philosophie).
Population et aménagement (variables démographiques et aménagement du territoire.)	Direction de l'Aménagement du territoire.
Recherche de représentation de données sociologiques appliquées à une exploitation graphique (et/ou) automatisée pour les besoins de la planification d'aménagement.	"
Pédagogie de l'école élémentaire (utilisation du magnétophone et de la correspondance interscolaire).	Centre de Recherche et de Documentation de l'E.N.S.
Documentation pour l'enseignement de l'histoire et de la Géographie.	"
Etude de la personnalité de l'adolescent scolarisé.	"
Sites et monuments historiques.	Ministère de la Culture (Direction du patrimoine).
Mission de collecte vers les entités historiques et régionales au Sénégal et en Gambie.	" (Archives Culturelles).
Le Sénégal face à la culture islamique.	IFAN(Département de l'islamologie)
Recherches sur El Hadj Omar.	" (Département d'Histoire).
Les Africain et les Dravidiens. Etude comparative (cultures et civilisations)	" "
Préhistoire de l'aire sénégalienne.	" (Département de préhistoire et protohistoire).

Etude sur les langues du Sénégal	IFAN (Département de linguistique).
Etude des réalités socio-culturelles au Sénégal.	" Département d'Anthropologie Culturelle.
Structures sociales et développement.	" Département de Sciences Sociales.
Etude de la structure du Sous-sol en rapport avec les grands travaux d'aménagement hydro-agricoles.	" Département de Géologie.
Symbolique et structures mythiques de la tradition orale.	Centre d'Etude de Civilisations
L'Islam en pays Wolof.	Institut Islamique de Dakar.
Le Sénégal dans les textes arabes.	"
Enquêtes et collecte de manuscrits.	"
L'Islam par les textes.	"
L'architecture soudano-sahélienne.	Ecole d'architecture et d'urbanisme.
Exploitation et analyse des données démographiques.	Direction de la Statistique.
Enquêtes sur la mortalité infantile et générale.	"
Enquêtes migration (méthodologie de collecte permanente sur les migrations interétats dans le Sahel).	"
Méthodologie pour la collecte et l'analyse de statistiques de santé.	"
Projet population-santé et développement (études pluridisciplinaires pour appréhender les interrelations entre facteurs du développement et variables socio-démographiques et de santé).	"
Evaluation des avantages et coûts des codes d'investissement du Sénégal.	Centre de Recherches d'Economie appliquée.
Evolution des systèmes de production traditionnels des populations riveraines du fleuve Sénégal.	ORSTOM
Etude des systèmes de production des paysans pratiquant la culture irriguée dans le cadre de la SAED.	"
Etude d'un système pastoral aménagé : évolution et perspectives.	"

Etude démographique du Sine-Saloum. Liaison avec les problèmes de santé et de nutrition.	! ORSTOM ! !
Etude socio-économique de la pêche.	! ORSTOM-CRODT ! !
Valorisation de la production agricole locale.	! ITA (Institut de Technologie alimen- ! taire). ! !
Rapports épidémiologie et malnutrition infantile.	! ORANA ! !
Enquêtes de consommation alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique de l'Ouest.	! ! ! ! !
Valeur nutritionnelle des variétés nou- velles de cultures locales.	! ! !
Nutrition et infection.	! !
Nutrition protéique.	! !
Nutrition foetale.	! !
Anémies nutritionnelles.	! !
Etiologie du goître endémique.	! !

N.B. Il n'est pas tenu compte dans ce tableau des recherches proposées par la SONED, fonctionnant sur les bases d'un bureau d'étude national, à la demande et sur financement des Ministères.

III.5. Le potentiel scientifique et technique

Les fiches-programme telles qu'elles sont conçues ne permettent pas d'établir avec précision le potentiel scientifique et technique, en hommes et en moyens, pour la recherche en sciences sociales et humaines.

Il existe cependant un document de 1976, évaluant l'ensemble du potentiel scientifique et technique du Sénégal. Un des rôles de la DRSSH serait d'actualiser ce document dans son secteur et d'en faire la mise à jour régulière à partir soit d'une enquête particulière, soit de rapports d'activité ou de fiches-programme modifiées que les institutions de recherche devraient communiquer régulièrement (annuellement) à la DRSSH.

.../...

III.6. Utilisation de la recherche

Dans le secteur, les travaux menés se font pour la plupart dans le domaine des Humanités. Certains besoins de recherche correspondant aux exigences du développement et de sa planification devraient pourtant être assurés par les institutions de recherche. Cette carence amène les utilisateurs (Ministères, Services Techniques) soit à entreprendre directement, sans avoir toujours les moyens appropriés, les travaux dont ils ont besoin ; soit à s'adresser à des sociétés d'études pour le faire ; soit, le plus souvent, à utiliser des informations fragmentaires de sources diverses.

La mission a partout rencontré la conscience d'un profond hiatus entre la recherche fondamentale de type universitaire et la recherche appliquée au développement : la recherche devrait aboutir à une somme de connaissances qu'il conviendrait d'apporter aux acteurs du développement (sociétés d'intervention, départements ministériels) afin de donner la plus grande efficacité à leurs actions. La conscience existe, même du côté des chercheurs que cet objectif est loin d'être atteint, malgré un certain nombre d'initiatives, telles celle de l'ENDA qui manifeste clairement sa volonté de lier la recherche à des perspectives d'action immédiate.

. En première urgence, les acteurs du développement ont besoin d'études très ponctuelles, au début et à la fin des processus de mise en place des innovations. Au début, il faut étudier les problèmes d'acceptabilité de l'innovation, tout ce que l'on désigne un peu maladroitement sous le terme de "contrainte socio-culturelle". A la fin, il faut pouvoir mesurer l'impact socio-économique réel de l'innovation, l'ensemble de ses conséquences induites.

Dans la mesure où les structures de recherche existantes ne permettraient pas d'effectuer efficacement ce type d'investigation très spécifique, les sociétés d'intervention ont eu tendance à créer leur propres cellules d'études socio-économiques. De même plusieurs directions ministérielles ont leur service de recherche (la division des Enquêtes et de la Démographie de la Direction de la Statistique, la division des études et de la Planification du Secrétariat d'Etat au Tourisme...), l'ITA dispose d'une section économique qui entreprend notamment des études à caractère socio-économique sur la consommation de produits alimentaires et la SONED, d'un très important département d'"Etudes Générales et Enquêtes".

Lorsque les cellules socio-économiques internes ne peuvent réaliser elles-mêmes une étude déterminée, par manque de personnel spécialisé ou manque de moyens matériels, une demande est effectuée soit auprès de la SONED, qui fonctionne sur ce point comme un bureau d'études, soit auprès de la Direction de la Statistique (Bureau National du Recensement, Centre Unique de collecte de l'Information, Comité de Coordination des Enquêtes Statistiques).

Un organisme comme le CREA devrait aussi avoir pour vocation d'effectuer de telles études, mais il souffre actuellement d'une absence quasi-totale de moyens.

.../...

III.7. Lacunes

Malgré leur intérêt, ces études très ponctuelles comportent d'évidentes limites : elles renvoient nécessairement à la connaissance de phénomènes plus fondamentaux et plus généraux dont l'approche relève d'une forme de recherche très différente, de type macro-économique ou macro-sociologique, qui se rapproche beaucoup plus des préoccupations habituelles de la recherche fondamentale.

a) le besoin en études de type macro-économique.

. les plus nécessaires sont certainement les informations d'ordre statistique dont la collecte relève de la Direction de la Statistique : données démographiques générales, recensements des exploitations agricoles, des établissements industriels...

. une forte demande concerne aussi le comportement des agents économiques, considérés au niveau des principaux agrégats de la comptabilité nationale : par exemple le comportement économique des ménages (auto-consommation, circuits économiques entre ménages, circuits commerciaux du secteur informel...) constitue un sujet d'urgente préoccupation pour la Direction de la Conjoncture.

. les prix, les revenus, les revenus extra-agricoles, les budgets familiaux, les circuits commerciaux, les marchés potentiels dans ce pays et à l'extérieur, l'évolution de la structure de la balance des paiements tout ce qui concerne l'économie de l'innovation, l'impact économique des migrations internes et externes, sont des thèmes généraux fréquemment évoqués par les utilisateurs potentiels.

b) le besoin en études de type macro-sociologique.

De nombreux renseignements fondamentaux pourraient être obtenus par les travaux relevant plus des techniques sociologiques ou anthropologiques stricto sensu, incluant les monographies, par exemple :

- le fonctionnement des sociétés traditionnelles (vu dans une perspective complémentaire de celle de l'ethnologie traditionnelle : il s'agit ici de comprendre en profondeur la dynamique interne des diverses formations sociales qui constituent le pays, afin de mieux apprécier les formes d'évolution qui sont possibles et celles qui ne le sont pas) ;

- les problèmes de stratification sociale et d'articulation entre les stratifications traditionnelles et les stratifications récemment introduites avec la pénétration des rapports marchands ;

- le fonctionnement social comparé des divers systèmes de production, dont la connaissance en profondeur permettrait seul d'apprécier tout l'impact potentiel d'une innovation technique ;

- tous les problèmes liés à l'existence de structures foncières traditionnelles, à leur évolution sous l'influence de la généralisation de nouveaux types de rapports de production et leur articulation avec les structures foncières modernes ;

.../...

- tous les phénomènes migratoires, notamment à travers l'impact qu'ils peuvent avoir sur la structure et le fonctionnement de la société d'origine ;

- l'organisation de l'espace et les rapports homme-milieu.

Mais aussi : les problèmes d'encadrement du paysannat, les problèmes psycho-sociologiques liés aux opérations de vulgarisation agricole, l'articulation paysan/administration, les liens existant entre le paysan et son terroir...

IV. PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES.

IV.1. Problématique

Le but de toute programmation est l'emploi efficace et cohérent des moyens disponibles pour réaliser les objectifs fixés. Dans le cas de la recherche, l'accent doit être mis sur les besoins du développement. A cette fin il sera utile de rappeler quelques caractéristiques de la recherche actuelle en sciences sociales dont la programmation doit tenir compte :

- une grande diversité des organismes et des plans de recherche, nationaux, régionaux, et internationaux, ainsi que des chercheurs isolés,
- une diversité d'objectifs de recherche, de ministères de tutelle et de conceptions de la recherche,
- une diversité de disciplines, chacune ayant sa propre méthodologie,
- le caractère provisoire de la priorité des thèmes de la recherche appliquée qui doit sans cesse s'adapter aux circonstances toujours changeantes de la vie économique et sociale,
- la nature provisoire de beaucoup de résultats de la recherche en sciences humaines et sociales.

Tenir compte de ces caractéristiques implique une programmation souple, ouverte et continue. La systématisation des programmes de recherche ne peut pas reposer seulement, ou même principalement, sur l'élaboration d'un plan indicatif pluriannuel. Elle exige une articulation suivie des relations entre chercheurs et utilisateurs de la recherche. La programmation doit être liée à l'évolution de la conjoncture économique et sociale. Bien que les grandes lignes puissent être programmées pour plusieurs années, les programmes détaillés ne peuvent être que partiellement précisés d'avance.

Pour bien cerner les programmes de recherche, il convient peut-être aussi de rappeler ici les plans différents de recherche et d'éclairer leur application à la recherche en sciences économiques, sociales et humaines par rapport aux besoins de la planification et du développement. Nous reprendrons, avec quelques modifications, les définitions diffusées par l'organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).

1. La recherche fondamentale

La recherche fondamentale consiste en travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connais-

sances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans qu'il y ait une application ou une utilisation particulière en vue. La recherche fondamentale analyse des propriétés, des structures et des relations, en vue de formuler et de mettre à l'essai des hypothèses, des théories ou des lois.

Dans les sciences sociales et humaines, il s'agit surtout de formulation et d'essai d'hypothèses, plutôt que de lois. L'accent de la recherche fondamentale en sciences sociales et humaines est pris surtout avec l'analyse descriptive des grandes tendances historiques, l'évolution des structures sociales et économiques, l'interrelation de l'espace de l'environnement et de l'activité humaine. La recherche fondamentale comprend aussi la modélisation théorique des structures et des relations économiques et sociales. Cette modélisation s'impose lorsqu'il s'agit d'appréhender les effets des enjeux complexes des forces économiques et sociales.

Dans le cadre de la planification, c'est la recherche fondamentale qui fournit des connaissances nécessaires à la formulation des grandes orientations et des grandes options du plan. Il s'agit non seulement de connaissance de structures, mais aussi des valeurs de la culture des fondements et du fonctionnement des sociétés, des aspirations économiques et des forces psychosociologiques.

Il faut remarquer aussi que toute acquisition de connaissances de base ne fait pas forcément partie de la recherche fondamentale. Par exemple la collecte des statistiques, les recensements, et les grandes enquêtes quantitatives sont généralement exclus. Par contre, l'analyse des statistiques et des résultats d'une enquête font partie de la recherche.

L'enquête fondamentale en sciences sociales et humaines se fait souvent au niveau universitaire et sert de soutien à l'enseignement supérieur. Elle peut servir pour autant au développement, non pas seulement par les connaissances fournies, mais aussi par la formation des futurs responsables du développement.

2. La recherche appliquée

La recherche appliquée se distingue de la recherche fondamentale non par ses méthodes ou le désir d'obtenir des connaissances nouvelles, mais par son but pratique. Ce but, dans notre contexte, c'est la réalisation d'un projet ou d'une politique de développement. Comme l'indique l'OCDE, la recherche appliquée implique la prise en compte des connaissances existantes et leur approfondissement dans le but de résoudre des problèmes particuliers. Dans les sciences économiques et sociales la recherche appliquée, comme nous l'entendons ici, se fait en amont de la mise en oeuvre d'un projet ou d'une politique. C'est une recherche qui vise à cerner les modalités d'une action et de prévoir les résultats qui peuvent s'obtenir sous différentes variantes. Elle veut prévoir aussi les conséquences indésirables qui peuvent découler d'un projet ou d'une politique.

Un problème qui se présente dans la recherche appliquée en sciences économiques et sociales est celui de la distinction entre ce qui peut être considéré comme recherche et ce qui ne l'est pas. Cette distinction se base souvent sur l'élément de nouveauté qui entre en jeu. Dans les sciences sociales et économiques, l'élément de nouveauté est très souvent le plan d'application lui-même. En décidant si une activité doit être incluse ou exclue de la recherche, il faut se rendre compte aussi de l'objet de la dis-

inction. Quand il s'agit de mesurer le niveau de l'activité de recherche d'un pays, l'accent sur l'élément de nouveauté est tout à fait approprié. Mais quand il s'agit d'organiser et de programmer la recherche, le critère de nouveauté n'est pas forcément le plus valable. Il faut plutôt choisir sur des bases plus empiriques. Par exemple, on devrait compter comme recherches des études de prévisions des effets d'une politique ou d'un projet de recherches tant que celles-ci emploient les méthodes analytiques des sciences économiques ou sociales. D'autre part, les études de factibilité technique peuvent être exclues tant qu'elles ne comprennent pas une analyse des effets économiques, sociaux ou culturels. De même on ne doit pas compter comme recherches les calculs et les projections des comptes nationaux ou de la balance des paiements. En outre, l'analyse des déterminants de la grandeur des comptes, par exemple l'analyse de la propension à la consommation ou à l'épargne, fait partie du domaine de la recherche proprement dite.

Enfin, en ce qui concerne la programmation de la recherche appliquée par le SERST, la meilleure solution est de ne pas inclure les activités qui ont le caractère d'étude de factibilité d'un projet quand elles sont exécutées par un bureau d'études techniques, même quand elles contiennent un élément de recherche en sciences sociales et humaines. Dans ce cas on devrait simplement compter ces activités comme faisant partie du coût de réalisation d'un projet. Mais quand une étude de faisabilité qui met l'accent sur les dimensions économiques et sociales est entreprise, surtout quand elle est entreprise par un centre de recherche, on doit la prendre en compte dans la programmation du SERST.

3. La recherche d'accompagnement

En ce qui concerne la recherche d'accompagnement nous citerons la définition qu'en fait le cinquième plan de développement économique et social du Sénégal. La "recherche d'accompagnement est capitale dans la réalisation des projets de développement : cela assure la transition entre les recherches fondamentales et appliquées des divers centres de recherches agronomiques et la vulgarisation, et permet à cette dernière de mettre au point la technique de diffusion des différents thèmes d'amélioration agronomiques apportés par l'ISRA". Bien que cette définition se borne aux seuls projets agronomiques, elle est tout aussi valable pour certains projets dans d'autres secteurs. Elle est valable pour tous les projets qui demandent l'application et la diffusion d'une technologie ou méthode de travail nouvelle. C'est le cas par exemple de beaucoup de projets dans les domaines de la santé, de la nutrition, de la formation, et de l'assistance à la petite et moyenne industrie. En effet, une recherche d'accompagnement est toujours indispensable quand il s'agit de la création d'un nouvel organisme qui doit mobiliser les efforts d'un groupe social. La recherche d'accompagnement est la vocation des chercheurs des centres d'application des projets.

4. Recherches d'évaluation

Sous ce titre se rangent les recherches en aval de l'application des politiques et de l'implantation des projets. C'est un niveau de

recherche très important mais trop souvent négligé. Il s'agit d'étudier à quel point et pour quelles raisons les actions entreprises ont été couronnées de succès ou ont essuyé des échecs. Les recherches d'évaluation doivent aussi mettre l'accent sur les incidences et les conséquences, surtout les conséquences non-prévues des politiques et des projets. Cette recherche doit fournir les bases de connaissances qui peuvent améliorer la planification et la modélisation des projets à réaliser. Elle doit indiquer aussi des options nouvelles et, le cas échéant, les besoins de nouvelles orientations de la politique du développement. C'est à ce niveau que la recherche d'évaluation rejoint la recherche fondamentale. La recherche d'évaluation peut être exécutée ou bien par des centres de recherches ou des bureaux d'étude, ou bien par des chercheurs universitaires. L'essentiel est que les chercheurs soit qualifiés dans les domaines à étudier et qu'ils puissent se vouer à une recherche objective.

IV.2. Rôle de la D.R.S.S.H.

Le rôle que la direction devrait jouer au plan de l'information, la coordination, l'évaluation et l'impulsion pourrait être assuré de plusieurs façons complémentaires que nous sommes amenés à proposer et qui pourraient être mises en oeuvre sans grandes difficultés :

1. Création d'un "bulletin de liaison des recherches en sciences sociales et humaines".

Il aurait pour fonction de faire circuler l'information, entre les chercheurs relevant de diverses institutions d'une part, entre les chercheurs et les demandeurs d'autre part.

Cette information porterait sur les recherches en cours ; les besoins (la demande), les possibilités de stage ou de poursuite d'un travail de recherche au sein des multiples organismes intéressés par les résultats de la recherche en sciences sociales et humaines (l'offre) ; les moyens de financement extérieurs. Ce bulletin deviendrait ainsi un véritable "tableau de marche" pour la DRSSH.

Tout en habituant chercheurs et utilisateurs à s'informer et à collaborer, la somme d'informations rassemblées devrait permettre, à un moment donné : d'apprécier la capacité de recherche dans le secteur, de susciter ou d'entretenir la réflexion sur les problèmes de recherche, ainsi qu'à assurer une liaison plus facile avec la DRSSH.

Il serait placé sous la responsabilité de celle-ci, qui aurait à connaître régulièrement l'état des recherches en cours, les besoins des différentes institutions sous une forme qui pourrait être inspirée des "fiches-programme" de l'enquête.

Il est possible de prévoir une publication à faible coût, multigraphiée par exemple, permettant de diffuser rapidement et efficacement les informations disponibles à toutes les parties prenantes.

2. Organisation de journées d'études

L'organisation de rencontres régulières est un autre moyen de faire circuler l'information, de donner l'occasion aux personnes d'horizon

différents de se rencontrer, de faire prendre conscience des problèmes de la recherche, de susciter la collaboration, de faire le point sur une question. Ces journées pourraient être :

- générales. Y seraient discutées les grandes orientations et les priorités en réunissant chercheurs et utilisateurs, en faisant le point de la situation, des préoccupations et des possibilités de recherche dans le secteur.
- spécifiques. Y seraient abordés les thèmes précis de recherche relevant du secteur.

3. Evaluation et établissement de bilans

Ce devrait être une tâche assurée par la Direction, à partir notamment des informations obtenues sur les conditions d'exercice de la recherche. Elle devrait être entreprise régulièrement ou à échéances fixes. Cependant cette évaluation ne devrait être que synthétique, après que chacune des organisations concernées ait elle-même, dans son rapport d'activité (ou fiche-programme) communiqué à la Direction, procédé à l'évaluation de ses propres préoccupations, besoins et capacités de recherche.

4. Propositions de thèmes de recherche spécifique

Le rôle d'impulsion de la DRSSH peut également être assuré si elle propose, elle-même, des thèmes de recherche. Le choix découle de l'analyse de la situation et des besoins, résultant naturellement des journées d'études et des évaluations régulières.

Cependant, la DRSSH pourrait jouer un rôle d'entraînement si elle pouvait aussi disposer d'incitations financières. A ce propos on peut se pencher sur le rôle que devrait jouer le FIRST.

IV.3. FIRST

On a rappelé, plus haut, qu'il avait soutenu des programmes en cours, sans jouer réellement son rôle d'impulsion. Ce rôle dépend, certes, de l'importance des moyens mis à sa disposition, mais, pour éviter le saupoudrage il est nécessaire de reconsidérer la politique d'utilisation.

Il s'avèrerait utile de définir tout d'abord les priorités thématiques, avant toute distribution, et de se limiter à un ou deux grands thèmes.

Tant que les moyens restent limités, deux stratégies précises sont possibles :

- . soit proposer un thème de recherche précis et bien structuré, faire un appel d'offre et financer la totalité ou une grande partie de sa réalisation. Le FIRST serait alors l'initiateur et le soutien privilégié de véritables "actions spécifiques programmées" dont les modalités d'exécution et d'achèvement dans le temps seraient préalablement fixées par le Comité ad hoc qui présiderait au choix des thèmes, des équipes et dont le

suivi de l'exécution serait assuré par la DRSSH.

. soit, après avoir proposé un cadre général se rapportant aux besoins du plan, recevoir les propositions de programmes. Dans ce cas, il ne s'agirait pas de financer l'exécution, mais plutôt d'assurer la préparation d'un projet sérieux (pré-enquête par exemple) susceptible d'obtenir alors un financement extérieur. On constate en effet qu'il existe actuellement à propos du Sénégal des possibilités de financement extérieur qui pourraient être accordées à des projets aux formulations et justifications détaillées permettant d'en évaluer la portée.

IV.4. VISA DE RECHERCHE

La préparation en cours d'un décret sur l'extension du visa de recherche (voir plus haut III.2.) suscite une inquiétude dans les milieux concernés, qui voient dans ce visa une contrainte. Il importerait en effet qu'il ne soit pas une entrave en

- . imposant des délais (de durée indéterminée) au démarrage d'une recherche,
- . laissant planer l'incertitude sur une "autorisation" qui pourrait être refusée,
- . supprimant la liberté de choix des travaux,

tous aspects qui sont des freins au développement de la recherche.

Pour orienter la recherche il vaut mieux disposer de moyens incitatifs (financiers, par exemple) plutôt que coercitifs, ce qui pourrait être le cas du visa de recherche. On peut remarquer, en outre, que ce visa n'a pas son utilité dans les cas où des accords contractuels (entre le Sénégal et des organismes étrangers par exemple) fixent déjà les modalités des recherches entreprises. Par contre, il pourrait être un des moyens utilisés par la DRSSH pour tenir à jour la situation des recherches en cours, notamment pour celles entreprises à l'extérieur du pays.

V. STRUCTURATION DE LA DRSSH

L'extension prévue et l'organisation de la DRSSH doit être conçue de telle façon qu'elle puisse jouer pleinement son rôle. Une structuration et un recrutement fondés sur des découpages par disciplines qui décalqueraient ceux utilisés à l'Université (qui remplit d'autres fonctions) irait à l'encontre du but recherché de coordonner, harmoniser et impulser des programmes venant de secteurs et d'institutions divers.

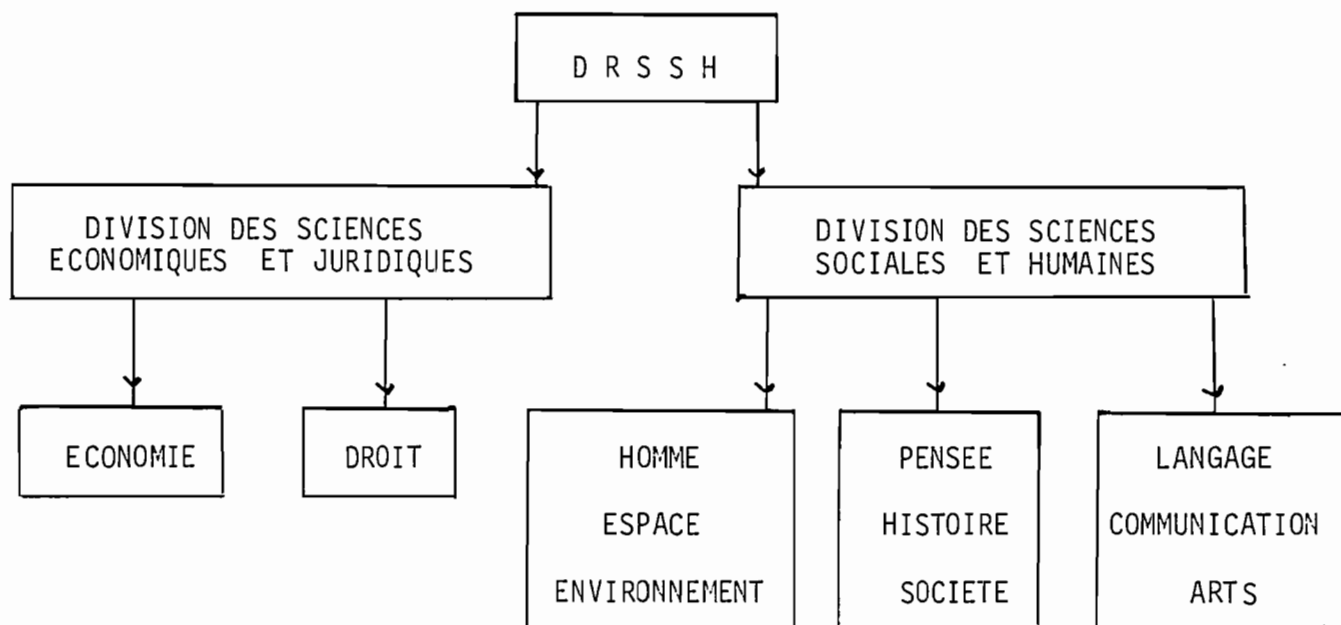
Il faut créer des cellules (puisque c'est nécessaire dans l'organisation du service) qui soient des lieux de rencontre de spécialistes différents dont le commun dénominateur est qu'ils doivent tous tenir compte de l'Homme.

.../...

Aussi il est préférable de structurer en divisions et surtout en bureaux basés sur une grille faisant sauter les cloisons entre disciplines et permettant la rencontre entre spécialistes venant des différentes Sciences Humaines, tout en maintenant des possibilités de liaison avec les Sciences de la Vie et les Sciences de la Terre.

Une proposition de structuration figure à l'organigramme suivant :

SCHEMA DE STRUCTURATION DE LA DIRECTION DES SCIENCES
SOCIALES ET HUMAINES



VI. THEMES DE RECHERCHE PROPOSES

VI.1. THEMES SE DEGAGEANT DES GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN

1. Auto-suffisance des cultures vivrières

La stratégie de développement du Vème plan vise la diversification agricole et surtout l'auto-suffisance en cultures vivrières.

Une recherche sur les implications de cette stratégie s'impose.

.../...

Quelques questions importantes méritent de retenir l'attention des chercheurs :

- . a) Quelles sont les composantes optimales de cette stratégie ? C'est-à-dire quels critères doit-on employer pour choisir entre la promotion des différents produits là où le choix existe ? (entre élevage et riziculture par exemple).
- . b) Quelles sont les données nécessaires pour faire ce choix ? Quels sont les niveaux globaux actuels et potentiels, de la demande pour chacun des produits ? Quelle est l'élasticité de cette demande par rapport au prix et au revenu des consommateurs ? Quels sont les prix de revient, les rendements et la productivité des différents produits ?
- . c) Quelle est la politique des prix, des subventions et des impositions qu'il faut envisager pour soutenir la stratégie d'auto-suffisance ? Quelle doit être la relation entre les prix des différents produits ?
- . d) Quel va être l'impact sur le coût de la vie ?
- . e) Quel va être l'impact sur les termes d'échange entre produits agricoles et produits industriels, et, par conséquent, l'impact sur la répartition des revenus ruraux et urbains ?

2. "Sénégalisation"

Une deuxième orientation du Vème plan prône la "sénégalisation" des emplois et l'insertion des chefs d'entreprise sénégalais dans les circuits économiques.

- . a) Quels sont les niveaux et les taux de croissance de la sénégalisation dans les différents emplois et comment s'expliquent-ils ?
- . b) Quelle est l'efficacité des moyens choisis par le gouvernement pour l'exécution de cette stratégie ?
- . c) Quelles sont les contraintes qui entravent la sénégalisation des emplois surtout par rapport à la formation ?

3. Accroissement de l'épargne budgétaire de l'Etat

La troisième orientation prioritaire du plan est l'accroissement de l'épargne budgétaire de l'Etat et la réduction de la dépendance extérieure du financement des investissements de l'Etat.

Dans ce cadre, il faut analyser la montée des dépenses récurrentes de l'Etat qui découlent des investissements, des participations et des interventions de l'Etat sénégalais au niveau global.

- . a) Est-ce que le rendement de toutes ces actions suffit pour l'amortissement des capitaux et la couverture des dépenses récurrentes ?
- . b) Quel est le taux de la croissance globale des dépenses récurrentes par rapport au taux de croissance des recettes gouvernementales ?

. c) Quels sont les secteurs et les projets qui sont les plus capables et les moins capables de couvrir les dépenses récurrentes ?

. d) Quels sont les moyens disponibles pour permettre à l'Etat de couvrir les déficits budgétaires et quelles sont les conséquences des options choisies ?

4. Absorption des crédits d'investissement

Le plan prévoit une amélioration de la capacité d'absorption des crédits destinés aux investissements.

. a) Quelle est l'importance de cette entrave au développement et sous quelles formes se présentent ses manifestations ?

. b) Quels industries ou secteurs sont les plus touchés ?

. c) Quels sont les rapports entre la capacité d'absorption, le rôle des techniciens expatriés et la sénégalisation des cadres supérieurs ?

. d) Quels sont les rapports de la capacité d'absorption avec le système administratif sénégalais et les formalités des bailleurs de fonds ?

. e) De quels moyens dispose le gouvernement pour améliorer la capacité d'absorption ?

5. La voie sénégalaise vers le socialisme

Le plan déclare que le pays a choisi comme option fondamentale une voie de développement qui se dit "une voie sénégalaise vers le socialisme" qui "adapte le socialisme scientifique, importé d'Europe, à la réalité négro-africaine".

. a) Quels sont les résultats des mesures prises par le gouvernement pour réaliser cette voie de développement ?

. b) Quelle perception ont les agents de développement de cette voie ?

. c) Quelle en est la perception populaire, au niveau de l'information aussi bien que de la psychologie sociale ?

6. Intégration industrielle

Le plan indique la nécessité de "création d'industries liées, valorisant principalement des matières premières nationales et intégrant diverses activités corrélées verticalement et horizontalement au sein des filières industrielles".

Dans ce cadre, les questions suivantes pourraient faire l'objet d'une recherche :

. a) Quels sont les déséquilibres qui existent dans les structures industrielles et à quoi tiennent-ils ?

. b) Quelle est l'inter-pénétration des secteurs "formel et informel" ? Dans quelle mesure produisent-ils pour les mêmes marchés de sorte que

l'investissement et la création d'emplois dans un secteur détruit des emplois dans l'autre ?

. c) Quelles sont les possibilités de développement d'industries auxiliaires et intermédiaires qui pourraient s'intégrer aux industries de substitution d'importation et aux industries d'exportation ?

. d) Est-ce que le code d'investissement présente des entraves à l'intégration industrielle du pays en favorisant l'importation de matières premières et de produits intermédiaires par la réduction des droits de douane ?

VI.2. LES BESOINS DE RECHERCHE EXPRIMÉS PAR LES UTILISATEURS

Les entretiens des membres de la mission et de divers utilisateurs de la recherche en Sciences Sociales et Humaines (Ministères, Services Techniques...) ont fait ressortir un certain nombre d'autres besoins de recherches. Ces discussions n'ont certes pas épuisé les possibilités, mais constituent l'amorce d'un processus de concertation qui devrait être poursuivi par la DRSSH.

Ces besoins peuvent être ainsi présentés :

1. Développement rural

Pour les responsables de ce Ministère, des recherches en Sciences Sociale et Humaine sont souhaitées dans trois directions principales :

- une meilleure connaissance des structures traditionnelles afin de mieux tenir compte des réalités villageoises dans la réforme de la structure coopérative,
- la recherche de méthodes efficaces d'alphabétisation répondant aux besoins essentiels des paysans (par exemple : lecture des balances, calcul de prix, etc...),
- l'amélioration de la formation du personnel d'encadrement des coopératives,

Pour certains responsables des sociétés régionales de développement et l'ISRA, les cellules socio-économiques mises en place pour l'accompagnement d'opérations de développement rural ne permettent pas de répondre à un certain nombre de besoins se situant en amont (connaissance de base des sociétés nomades) et en aval (devenir des innovations transmises en milieu paysan).

Pour répondre à ces besoins, des recherches sont souhaitées, orientées vers l'étude :

- du fonctionnement et de la dynamique internes des sociétés rurales,

- du fonctionnement et de l'évolution des systèmes de production,
- des conséquences des innovations en milieu rural,
- des communautés rurales devant le nouveau droit foncier.

L'OIVS, à l'issue d'une vaste étude monographique sur l'environnement, la vie économique, et les relations sociales dans la vallée du fleuve, entrevoit la nécessité de préparer des études sur :

- les structures d'aménagement et les moyens d'action,
- le suivi de la mise en valeur des périmètres de la zone irriguée,
- la répartition des coûts, entre les trois pays riverains, des grands aménagements de la vallée, selon le montant des bénéfices directs et indirects, reçus par chaque pays.

Cette étude exige une recherche en profondeur de la situation économique et sociale dans chaque pays (car la même unité de service donné n'a pas forcément les mêmes valeurs pour chaque pays) et une recherche des contraintes juridiques qui entrent en jeu.

2. Alimentation

Les principales demandes de collaboration dans ce domaine concernent :

- l'étude des aspects culturels de l'alimentation,
- l'équilibre population - ressources alimentaires,
- certains aspects de l'économie de l'alimentation, notamment dans ses relations avec la force de travail.

3. Tourisme

Le Secrétariat d'Etat au Tourisme pose un certain nombre de questions qui pourraient donner lieu à des recherches de Sciences Humaines :

- Quels sont les coûts et bénéfices globaux des investissements dans les différents secteurs du tourisme ? Il ne s'agit pas seulement des rendements financiers mais d'une analyse qui tienne compte de l'effet sur la balance des paiements, sur l'emploi et la formation, ainsi que des aspects sociaux et culturels qui sont liés à l'afflux de touristes étrangers.

- Quel doit être le rôle de l'Etat dans le développement futur du tourisme ? Sur quels plans la participation de l'Etat est-elle encore nécessaire ou souhaitable ?
- Quelles peuvent être les modalités d'un désengagement de l'Etat au profit d'entrepreneurs privés sénégalais dans la participation aux réalisations touristiques ?

4. Le Bureau International du Travail

exprime des besoins de recherches dans trois domaines :

- le premier besoin est celui d'une enquête et d'une analyse de budgets de ménages au niveau national. C'est seulement en connaissance des composantes de ce budget au niveau national qu'on peut établir l'ampleur des déséquilibres qui peuvent exister au niveau de la consommation et des revenus.
- le deuxième concerne le secteur traditionnel non structuré. Certaines études dans ce domaine ont été réalisées pour le Cap Vert, mais le problème n'a pas encore été saisi au niveau national. On ne connaît pas encore suffisamment la capacité et le processus d'absorption de la main d'oeuvre dans ce secteur. On ne connaît pas suffisamment ses problèmes, son potentiel de développement, et ses rapports avec le secteur moderne, etc...
- le troisième est l'étude des migrations intérieures. Malgré les travaux qui ont été réalisés il faut encore améliorer nos connaissances sur les différentes formes de migration à l'intérieur de l'espace national, leurs causes et leurs effets.

VI.3. AUTRES THEMES DE RECHERCHES

D'autres directions de recherches n'apparaissent pas directement dans les entretiens qu'a eus la mission avec les divers Ministères ou Services Techniques. Ont été retenus en raison de leur importance :

1. Relations avec l'extérieur

- Quelles sont les conséquences de la sur-évaluation du franc CFA pour le développement des réductions d'exportation, la balance des paiements, l'emploi de la main d'oeuvre et des capitaux et le déséquilibre des prix ?
- Quelle est l'efficacité et quelles sont les incidences des mesures fiscales et douanières de la promotion des exportations ?

2. Economie d'énergie

- Quelles sont les mesures à prendre pour assurer un maximum d'économie de l'énergie sans freiner le développement ?

.../...

- Quels sont les effets de ces mesures sur la répartition des revenus ?
- Quel est le coût estimatif de ces mesures ?

3. Structures d'assistance et d'encadrement

- Quels sont les coûts et les rendements de ces structures dans les différents secteurs ?
- Quelle est la charge fiscale en coûts récurrents de ces structures ?

4. Pêche artisanale

- Quels sont les circuits de commercialisation des produits de la pêche artisanale ?
- Quelles sont les contraintes et les possibilités d'expansion du marché vers l'intérieur du pays ?
- Quels sont les revenus et la productivité de la pêche artisanale ?
- Quelle est la structure économique et sociale des pêcheurs artisanaux ?

5. Emploi et éducation

- Quel est l'impact de l'éducation sur les mouvements migratoires de la campagne à la ville ?
- Quel est le rôle de l'éducation dans l'insertion des migrants dans le marché de l'emploi urbain ?

6. Politique des prix

- Quels sont les rapports de cette politique avec les facteurs de la demande et de l'offre des produits et des services ?
- Quel est l'effet de la politique des prix sur l'incitation à la production et à la croissance de l'emploi ?
- Quels sont les effets de la politique des prix sur la répartition des revenus

7. Etude des marchés des grands produits agricoles, notamment

- . le marché du mil
- . le marché du riz
- . le marché du bétail

Ces études doivent prendre en compte la totalité du circuit du produit depuis la production jusqu'au consommateur.

8. Etude sur les extensions de DAKAR

- . l'évolution des paysages urbains (densification, croissance péri-urbaine, équipements, etc...)
- . les problèmes de l'accès au sol
- . les modalités socio-économiques de l'urbanisation
- . les problèmes d'aménagement du territoire

9. Recherche culturelle

Le choix des thèmes en fonction des nécessités du développement économique ne doit pas cependant amener à négliger tous les travaux qui ne paraissent pas répondre à ces nécessités. C'est le cas de toutes les recherches dans le domaine des idées, de la connaissance, de la culture.

Tout d'abord ce serait une erreur de laisser ce type de recherche aux pays les plus riches qui en auraient le monopole, ce qui, sur le plan des idées, conduirait à une uniformité de pensée contraire à toute l'histoire de l'humanité, riche de diversité.

De plus, il n'est pas évident que nombre de ces travaux soient dénués d'application à court terme. C'est la connaissance anthropologique des sociétés et de leur diversité qui nous apprend les conditions de leur stabilité et de leur fonctionnement harmonieux. Le développement du progrès matériel, l'introduction de technologies et d'économies nouvelles amènent souvent, si on ne connaît pas le fonctionnement du groupe social dans toutes ses composantes, une déstructuration, une déstabilisation contraires au but d'amélioration poursuivi.

En outre, tout pays doit pouvoir s'honorer de participer par ce type de recherches à l'enrichissement de son patrimoine et de celui de l'humanité.

Sans doute des Institutions comme l'Université et l'IFAN sont plus naturellement portées à jouer ce rôle d'accroissement des connaissances, de brassage des idées et de réflexion. On a signalé plus haut leurs difficultés. L'IFAN, par exemple, faute d'une politique générale de publications en Sciences Humaines consacre une grande part de son budget à l'édition, au détriment des recherches de terrain. Cet Institut acquerrait sans doute un dynamisme nouveau s'il pouvait regrouper ses chercheurs en départements moins nombreux et plus étoffés en hommes et en moyens.

VII. RESTRUCTURATIONS PROPOSEES

VII.1. A PROPOS DU STATUT DU CHERCHEUR

Un statut du chercheur étant en préparation, on ne peut que rappeler l'utilité de l'existence d'un corps de chercheurs pouvant se consacrer à plein temps à la recherche et notamment à celle que réclame le développement. Il convient de veiller à ne pas créer de chercheurs "au rabais" et d'aligner les possibilités de carrière sur celles des universitaires.

Ceci, en outre, permet la mobilité entre les différentes institutions et les possibilités d'échanges de personnels. La qualité de la recherche en Sciences Sociales dépend des moyens budgétaires mais elle est surtout dépendante de la qualité des chercheurs qui pourra être obtenue qu'avec un statut attrayant.

VII.2. POUR UN INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES

L'analyse des besoins et des moyens de recherche en Sciences Sociales et Humaines au Sénégal a mis à jour une lacune importante. Entre la recherche fondamentale universitaire et la recherche d'accompagnement liée aux opérations de développement rural il n'existe guère actuellement de groupes de chercheurs à temps plein qui pourraient prendre en charge certains des thèmes que nous venons de proposer.

Un moyen de combler cette lacune tout en simplifiant les structures actuelles serait de s'acheminer vers la création d'un centre de recherches qui pourrait s'appeler l'Institut Sénégalais de Recherches Economiques et Sociales (ISRES). Cette proposition reprend l'idée maintes fois évoquée dans nos entretiens de la nécessité de créer un ensemble qui serait pour les Sciences Humaines, le symétrique de l'ISRA en Agronomie.

Ce centre hébergeant des chercheurs à temps plein pourrait naître d'une simple restructuration intégrant des éléments existants tels le CREA (Centre de Recherches en Economie appliquée), et le CREDILA (Centre de Recherches et d'Etudes des Institutions et Législations Africaines) ou l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire) en rassemblant des chercheurs actuellement éparpillés parmi divers organismes ou cellules de recherche trop restreints pour obtenir des moyens suffisants. Cet Institut regrouperait donc des éléments divers mais en aucun cas il ne devrait s'ajouter.

a) Objectifs

Les principaux objectifs de l'ISRES peuvent se résumer ainsi :

. combler les lacunes qui existent dans les recherches en Sciences Economiques et Sociales, surtout dans les domaines macro-économique et macro-sociologique, ainsi que dans les domaines sectoriels qui n'entrent pas dans les soucis immédiats des cellules de recherche des ministères et services techniques,

. jouer un rôle de liaison entre utilisateurs et chercheurs et aider ainsi à la formulation des thèmes de recherches et à la tâche de coordination et d'impulsion de la DRSSH,

. contribuer à la création d'une "communauté de chercheurs" et au brassage des idées en sciences économiques et sociales au Sénégal et à l'intégration des chercheurs du Sénégal aux grands courants scientifiques

.../...

. contribuer à la collecte d'une bibliographie, d'études et de documents concernant la vie économique et sociale du Sénégal et permettre le transfert de l'acquis de la recherche vers les besoins de l'action. Cette tâche d'inventaire et de "production" est essentielle pour mobiliser les résultats de la recherche fondamentale et les rendre applicables par les utilisateurs.

. servir de structure d'accueil pour des chercheurs individuels, sénégalais ou étrangers, qui ont les mêmes préoccupations que les chercheurs de l'ISRES (passerelles notamment avec l'Université).

b) Structure et fonctionnement

Il n'est pas possible sans étude plus approfondie, de donner des précisions sur la structure et le fonctionnement de cet institut. Néanmoins, il semble utile de retenir quelques principes de base :

. la composition du corps des chercheurs, quant à leur formation, doit se faire en fonction des orientations de la recherche. D'après les besoins évoqués plus haut, l'institut doit s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire de chercheurs. Elle devrait se composer d'environ 50 % d'économistes, d'environ 30 % à 40 % de géographes, sociologues ou socio-économistes, et pour le reste, d'anthropologues, et d'autres spécialistes suivant les thèmes choisis,

. il faut tenir compte aussi du fait qu'un institut de recherche a besoin d'une certaine "masse critique" de chercheurs pour pouvoir entreprendre des travaux d'envergure et créer une ambiance propice à un rendement scientifique de haute qualité,

. la mise en place de l'ISRES ne doit pas nécessairement se faire en une seule fois ; il est même souhaitable qu'elle s'échelonne sur plusieurs années :

- de 6 à 8 chercheurs au départ, l'effectif devrait atteindre au moins 15 chercheurs à temps plein après 3 années,
- le Directeur de cet Institut doit avoir une grande expérience de la recherche.

Une étude spécifique serait nécessaire pour l'évaluation des autres personnels (assistants de recherche, employés de bureaux, etc...)

VII.3. DOCUMENTATION

Pour jouer pleinement son rôle la DRSSH devrait pouvoir à tout instant disposer de l'inventaire des travaux réalisés concernant la recherche dans son secteur.

Le Centre de Documentation du SERST qui a une vocation plus large que le seul domaine des Sciences Sociales et Humaines, dispose d'un système informatisé mais qui n'est pas encore opérationnel et qui serait d'une utilisation difficile pour les besoins immédiats de la DRSSH, car très orienté vers l'agronomie.

Ces besoins pourraient être couverts de manière plus efficace s'il existait au SERST (ou dans le cadre de l'Institut dont nous venons de parler) une cellule de documentation capable de tenir à jour l'inventaire analytique des travaux réalisés, facilitant ainsi la transmission des connaissances acquises vers les utilisateurs.

Cette cellule pourrait réaliser le bulletin de liaison dont il a été question plus haut.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- DGRST - "Communication au Conseil Interministériel de la Recherche Scientifique et Technique (réunion du 12 mars 1979) 39 p.
- DGRST - "Conseil Interministériel de la Recherche Scientifique et Technique (réunion du 7 juillet 1977) DAKAR, juin 1977
- DGRST - "Rapport de synthèse de la Commission consultative des Recherches en Sciences Sociales et Humaines" - Octobre 1976
" " " " " Juillet 1977
- DGRST - "Quatre années de fonctionnement de la DGRST. Le point sur la politique scientifique et technique du Sénégal et les perspectives de son évolution" DAKAR, janvier 1978, 147 p.
- DGRST - "Plan indicatif de la Recherche Agricole (1979-1984) ISRA, octobre-novembre 1978, 12 vol.
- MINISTERE DU PLAN et de la COOPERATION - "Cinquième plan quadriennal de développement économique et social (1^{er} juillet 1977 - 30 juin 1981)" - Les Nouvelles Editions Africaines - DAKAR-ABIDJAN, 1977, 317 p.
- DGRST - "Rapport de présentation du projet de décret portant création et organisation du Fond d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique", s.d.; s.p.
- DGRST - "Enveloppe-Recherche. Communication au Conseil Interministériel de la Recherche scientifique et technique, séance du 11 novembre 1976" 35 p.
- Dossier "Potentiel technique" du Centre de Documentation du SERST (bd. Pinet-Laprade)
- Dossier "Sciences sociales et humaines" et "Prospectives-Documentation" au Centre de Documentation
- ISRA - Département d'Economie et de Sociologie rurales. "Compte-rendu des journées d'études sur les recherches et études en Sciences Humaines et Economiques dans le milieu rural (CNRA BAMBEY, 20-21 juin 1979)" N° spécial, Juillet 1979, 70 p.
- ISRA - Département d'Economie et de Sociologie rurales. "L'approche socio-économique des exploitations agricoles au Sénégal" N° 1 - octobre 1978.

- BADOUIN R. et DOZON J.P. - "La recherche socio-économique à l'ISRA"
Mai-juin 1979, 29 p.
- GILLET J.E. - "Analyse du potentiel scientifique et technique au Sénégal"
DGRST - DAKAR, juillet 1976, 23 p.
- GILLET J.E. - Assistance à la DGRST. Projet de rapport final PNUD/FAO,
DAKAR, septembre 1977, 50 p.
- CNPRST - "Analyse du PST au Sénégal" - DAKAR, 24 décembre 1973, 55 p.
- LEFORT J. et SOMMER A. - "Etude de factibilité du schéma de restructuration
régionale de la recherche agronomique sénégalaise. La formation"
Mai 1979, 33p. + annexes
- BOUBACAR L.Y. - Recherches en Sciences Sociales et Humaines au
Sénégal (1977-1978- partie de 1979)" SERST - 1979, 22 p. + annexes
- PIGANIOL P. - Planification scientifique et technologique. Institutions
et méthodes (I - II Mai 1977)" PNUD/Assistance à la DGRST Sénégal
PARIS 1977, 26 p.
- SECK Assane, Ministre d'Etat chargé de la Culture - "Conseil interministé-
riel sur les Archives Culturelles du Sénégal" DAKAR, 19 juin 1980
30 p.
- SENE Djibril - "Conseil Interministériel du 8 juillet 1976 consacré aux
recherches en sciences sociales et humaines" DAKAR, DGRST, 20 juin
1976, 23 p.
- VIGUIER P. et TOURTE R. - "Les liaisons recherche-développement. Proposition
pour une organisation" Ministère de la Coopération, Octobre 1979,
vol. 1, 25 p.; vol. II, 105 p.